



Maître Pierre CASANOVA Notaire

Route du Stiletto - la Rocade
20167 AJACCIO-MEZZAVIA
Tél : 04 95 70 68 24
Fax : 09 70 63 15 72
Mail : pierre.casanova@notaires.fr

Conseil Régional
Collectivité Territoriale de la Corse
Préfecture du lieu de la situation de l'immeuble

Par voie dématérialisée : cr.ajaccio@notaires.fr

AJACCIO, le 30 mars 2023

Dossier suivi par
Maëva MEUCCI SABAÏNI
office.casanova.20069@notaires.fr

PENNACCHIONI
1000182 /PCC /MMS

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître Pierre CASANOVA le 21 mars 2023.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser dans les plus brefs délais, le récépissé de l'avis de création.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

p/o **Me Pierre CASANOVA**
Notaire
Route du Stiletto - La Rocade
20167 AJACCIO - MEZZAVIA
E-mail : pierre.casanova@notaires.fr

Commune de GUARGUALE (Corse du Sud)
AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 21/03/2023

Suivant acte reçu par Maître Pierre CASANOVA Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

A la requête de :

1°)

Monsieur Michel Ange Marie **FILLIATREAU**, retraité, époux de Madame Maryse Bernadette **SIVADIER**, demeurant à LANTON (33138) 8 Hameaux de la Renardière .

Né à CASABLANCA (MAROC) le 27 janvier 1953.

Marié à la mairie de LA JARNE (17220) le 3 novembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Madame Maryvonne, Dominique **FILLIATREAU**, directrice clinique, épouse de Monsieur Gérard, Auguste, Fernand **DRIVET**, demeurant à MARSEILLE 8ÈME ARRONDISSEMENT (13008) 80 boulevard Leau Villa Borély.

Née à CASABLANCA (MAROC) le 13 mai 1958.

Mariée à la mairie de MARSEILLE (13000) le 19 juin 2004 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître VALOIS, notaire à GARDANNE (13120), le 28 septembre 2010.

2°)

Madame Andrée Pierrette **DAMIANI**, retraitée, demeurant à CHAMBRAY LES TOURS (37170), 5 avenue des Platanes,

Née à AJACCIO (20000), le 23 novembre 1933.

Veuve de Monsieur Alexandre **PENNACCHIONI**,

Madame Marie-Laure, Angèle, Huguette **PENNACCHIONI**, infirmière, épouse de Monsieur Patrice, Eric **DESSOLIER**, demeurant à ESVRES (37320) 14 rue Vauguinier.

Née à CASABLANCA (MAROC) le 12 octobre 1966.

Mariée à la mairie de CHAMBRAY-LES-TOURS (37170) le 13 juillet 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Ange-Marie, André, Yves **PENNACCHIONI**, retraité, époux de Madame Marie-Pierre **OLIVA**, demeurant à MARSEILLE 10ÈME ARRONDISSEMENT (13010) 256 boulevard Paul Claudel Résidence Eden Park.

Né à CASABLANCA (MAROC) le 16 mai 1958.

Marié à la mairie de MARTIGUES (13117) le 25 août 2018 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Nicolas BERNARD, notaire à LORGUES (83510), le 23 juillet 2018.

3°)

Monsieur Marc, Jacques, Ange **DEMIER**, retraité, demeurant à MONTEUX (84170) 72 rue Du Nord.

Né à CASABLANCA (34000) (MAROC) le 7 mars 1959.

Divorcé de Madame Elisabeth **DUQUEYROIX** suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de NANCY (54000) le 16 juillet 2013, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Monsieur Philippe **DEMIER**, restaurateur, demeurant à VALLAURIS (06220) boulevard des 2 Vallons Résidence Plein Soleil B.

Né à MARSEILLE (13000) le 17 août 1964.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Bénéficiaires - Propriétaires :

1°) Madame Angèle, Fernande **PENNACCHIONI**, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Yves, Henri, Jean, Gabriel **FILLIATREAU**, demeurant à MARSEILLE 9ÈME ARRONDISSEMENT (13009) 22 chemin de la Colline St Joseph Bâtiment B2.

Née à CASABLANCA (MAROC), le 27 juin 1929.

Mariée à la mairie de CASABLANCA (MAROC) le 28 octobre 1950 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MARSEILLE (13000), le 17 mai 1975.

2°) Monsieur Alexandre **PENNACCHIONI**, en son vivant retraité, époux de Madame Andrée, Pierrette **DAMIANI**, demeurant à CHAMBRAY-LES-TOURS (37170) 5 avenue des Platanes.

Né à CASABLANCA (MAROC), le 24 janvier 1932.

Marié à la mairie de CASABLANCA (MAROC) le 10 décembre 1955 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AJACCIO (20000), le 16 juillet 2013.

3°) Madame Fernande, Monique **PENNACCHIONI**, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Gustave, Jules, Henri **DEMIER**, demeurant à SAINTE-BAZEILLE (47180) 4 place René Sanson.

Née à CASABLANCA (MAROC), le 7 avril 1938.

Mariée à la mairie de CASABLANCA (MAROC) le 30 mars 1960 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MARMANDE (47200), le 30 novembre 2016.

Désignation des Biens :

Article un

DÉSIGNATION

A GUARGUALE (CORSE-DU-SUD) 20128, Lieu-dit Guargualé,

Une maison composée :

Au sous-sol : une salle à manger avec kitchenette, une salle d'eau avec W.C

Au rez-de-chaussée : deux chambres, un hall d'entrée, un dégagement,

A l'étage : deux chambres

Et d'un grenier au-dessus.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	273	GUARGUALE	00 ha 00 a 36 ca

Article deux

DÉSIGNATION

A GUARGUALE (CORSE-DU-SUD) 20128, Lieu-dit PIANELLO.
Diverses parcelles de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	466	PIANELLO	00 ha 44 a 92 ca
B	469	PIANELLO	00 ha 03 a 37 ca

Total surface : 00 ha 48 a 29 ca

Précision étant ici faite que sur la parcelle cadastrée section B numéro 469 se trouvent des tombes.

Article trois

DÉSIGNATION

A GUARGUALE (CORSE-DU-SUD) 20128, Lieu-dit VALLICELLA.
Diverses parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	377	VALLICELLA	00 ha 08 a 48 ca
B	379	VALLICELLA	00 ha 05 a 39 ca
B	380	VALLICELLA	00 ha 05 a 17 ca

Total surface : 00 ha 19 a 04 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pierre.casanova@notaires.fr

(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)